



Genève, le 22 février 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Régulation des feux: gestion affinée pour davantage de fluidité

Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration continue des conditions de circulation dans le canton, la direction générale des transports a procédé à l'ajustement de la signalisation lumineuse de cinq carrefours ou groupe de carrefours sensibles du centre.

Pendant cette législature, le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) s'est appuyé sur une stratégie apte à apporter rapidement des solutions pour améliorer la fluidité du trafic dans le canton. Ce programme s'est traduit, notamment, par la suppression de feux sur certains carrefours, par la mise à l'orange clignotant, la nuit, d'un quart des feux du canton, ou encore par la coordination des phases vertes sur plusieurs axes, comme la route des Acacias. Dans ce cadre, cinq nouveaux carrefours ou groupe de carrefours ont bénéficié d'ajustements depuis décembre 2017.

Région Lac-Rhône

- **Rue de la Servette:** la nouvelle programmation mise place en décembre 2017 a permis d'améliorer les coordinations entre le carrefour rue de la Servette – rue de Lyon et le carrefour rue de la Servette – rue de Malatrex – place des XXII-Cantons. Selon les conditions de trafic sur l'axe Chantepoulet – pont du Mont-Blanc, jusqu'à 18 secondes supplémentaires de phase verte sont données aux usagers de la route au carrefour rue de la Servette – rue de Lyon, tout en continuant de garantir la priorité aux transports publics.
- **Rue de Lyon, tronçon rue Voltaire – rue de la Servette:** la reprogrammation des feux dans le bas de la rue de la Servette, en décembre 2017, a permis d'améliorer la fluidité du trafic sur la rue de Lyon, entre la rue Voltaire et la rue de la Servette, en direction de la place des XXII-Cantons. Alors que les files de voitures étaient continues avant l'optimisation de la régulation, ces dernières se limitent aujourd'hui à quelques véhicules aux abords immédiats du carrefour. Cette diminution des files d'attente a permis, premièrement, de régulariser les temps de parcours des transports publics, qui étaient régulièrement gênés par des véhicules mal positionnés dans la file d'attente, deuxièmement, d'améliorer les conditions des traversées piétonnes, qui ne sont plus entravées par une file de véhicules et, enfin, d'améliorer l'accessibilité locale pour les voitures en évitant la congestion des différents carrefours.
- **Axe pont du Mont-Blanc – rue du Mont-Blanc:** depuis décembre 2017, la phase verte du feu situé au carrefour entre le pont du Mont-Blanc et la rue du Mont-Blanc est donnée quelques secondes plus tôt aux usagers qui circulent en direction de la gare

depuis le pont. Cette mesure permet aux premiers véhicules de passer également au vert sur le carrefour de la place Dorcière. Cette coordination fonctionne surtout pour l'heure de pointe du soir. Cependant, le bénéfice de la mesure peut être limité en fonction du trafic présent sur l'axe.

- **Carrefour de la place Albert-Thomas (devant l'OMC)**: ce carrefour joue un rôle important de contrôle d'accès en entrée de ville. Il permet de maîtriser le trafic envoyé vers les quais quand ceux-ci sont saturés. La nouvelle programmation, mise en service en décembre 2017, augmente de 10% les temps de vert lorsque les conditions le permettent (notamment pendant les heures creuses et à l'heure de pointe du matin). Cette adaptation a permis de diminuer les files d'attente en entrée de ville. Dès avril prochain, ce carrefour sera relié à de nouveaux détecteurs situés sur le quai Wilson et les passages pour piétons seront également équipés de boutons poussoir à la demande. Ces adaptations permettront d'augmenter encore l'efficacité du dispositif.

Région Rhône-Arve

- **Route de Saint-Georges**: la programmation des feux du carrefour entre le chemin de Claire-Vue et la route de Saint-Georges ainsi que du croisement entre cette dernière et le chemin du Fief-de-Chapitre a été modifiée afin de fluidifier le trafic sur cet axe. Depuis la mi-février 2018, les feux restent au vert sur la route de Saint-Georges, dans les deux sens de circulation. Ils passent au rouge quand un piéton demande à traverser l'axe ou lorsqu'un véhicule sortant ou entrant de Fief-de-Chapitre ou de Claire-Vue se présente.

La direction générale des transports poursuit ses efforts pour améliorer la régulation des feux du canton. Elle procède à une analyse permanente de la situation et évalue les solutions qui peuvent être apportées aux problèmes observés.

GE SIGNALE : ne laissons pas les petits soucis devenir de monstres problèmes

Un feu un peu capricieux, une anomalie sur la route? Depuis le 23 janvier 2018, l'opération GE SIGNALE propose aux habitants de la région d'annoncer les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs déplacements afin que ceux-ci puissent être identifiés et corrigés dans le cadre du programme de mesures ponctuelles d'amélioration de la circulation. L'unité d'information des transports du DETA, qui pilote GE SIGNALE, peut être contactée par e-mail (ge-transport@etat.ge.ch), par téléphone (022 546 76 00, lu-ve de 10h à 12h et de 14h à 16h) et via les comptes ge-transport Twitter et Facebook.

Pour tout complément d'information :

- **Région Lac-Rhône**: M. Thierry Messenger, directeur de la région Lac-Rhône, DETA, T 022 546 78 19, e-mail thierry.messenger@etat.ge.ch
- **Région Rhône-Arve**: M. Olivier Caumel, directeur de la région Rhône-Arve, DETA, T 022 546 78 50, e-mail olivier.caumel@etat.ge.ch